

en parlant de saint Hilaire, lorsqu'il remarque avec tant de soin <sup>1</sup> que ce Père ne s'appuie pas même sur les traditions et sur les témoignages des anciens docteurs, mais seulement sur les livres sacrés. Il est vrai qu'il insinue au même lieu, que saint Hilaire en usait ainsi pour combattre les ariens par leur propre principe, et même selon leur méthode, à cause que l'Écriture était leur fond principal.

Il semble donc qu'il ne fait omettre la tradition à saint Hilaire que pour s'accommoder aux ariens; mais le contraire paraît dans les paroles suivantes <sup>2</sup>: Il suppose (c'est saint Hilaire), que les ariens convenaient de principes avec les catholiques, ayant de part et d'autre la même Écriture, et que toute leur dispute ne consistait que dans le sens qu'on lui devait donner. Si le principe des ariens était la seule Écriture, et si saint Hilaire en convient avec eux, il convenait donc avec eux que l'Écriture était suffisante, et qu'on n'avait besoin de la tradition, ni pour expliquer ce qu'elle dit, ni pour suppléer à ce qu'elle tait: ce n'était donc pas pour s'accommoder aux ariens, que saint Hilaire ne s'appuyait pas sur les traditions; c'est à cause que le principe commun était que l'Écriture est assez claire, et la tradition inutile. C'est pour cela qu'il fait dire au même Père <sup>3</sup>, que ces paroles de Jésus-Christ: *Allez maintenant instruire toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*, sont simples et claires d'elles-mêmes. Ainsi l'Écriture est claire selon les Pères: selon M. Simon l'on n'en peut rien conclure de certain, il faut avoir recours à la tradition; et néanmoins saint Hilaire ne s'appuie pas dessus. Notre auteur dit tout ce qu'il veut; il dit le pour et le contre, et fait sortir de la même bouche le bien et le mal, contre le précepte de saint Jacques <sup>4</sup>, afin que chacun choisisse ce qui lui convient, et que tout soit indifférent.

## CHAPITRE X.

Si M. Simon a dû dire que saint Hilaire ne s'appuyait point sur la tradition.

Au reste, si saint Hilaire ne trouve pas à propos d'apporter les témoignages des Pères dans ses livres de la Trinité, il ne fallait pas dire pour cela que ce Père ne s'appuie pas sur la tradition. M. Simon parle sans mesure; c'est s'appuyer sur la tradition, que d'avoir dit ces paroles qui en renferment toute la force: *HÆC EGO ITA DIDICI, ITA CREDIDI*: C'est ainsi que j'ai été instruit, et c'est ainsi que j'ai cru <sup>5</sup>; ce qu'il répète en un

<sup>1</sup> P. 132. — <sup>2</sup> Ibid. — <sup>3</sup> Ibid. — <sup>4</sup> Jac. III, 10.

<sup>5</sup> Lib. VI, n° 10, p. 891.

autre endroit avec des paroles aussi courtes, et en même temps aussi efficaces: *QUOD ACCEPI TENEO, NEC DEMUTO QUOD DEI EST*: Je conserve ce que j'ai reçu, et je ne change point ce qui vient de Dieu <sup>1</sup>; pour s'expliquer davantage il ajoute: *Ces docteurs impies que notre âge a produits sont venus trop tard; avant que d'en avoir ouï seulement les noms, j'ai cru à vous, ô mon Dieu, en la manière que j'y crois: j'ai été baptisé dans cette foi, et dès ce moment je suis à vous*. Il en appelle à la foi dans laquelle il a été instruit, au temps de son baptême, et ne veut point écouter ceux qui le viennent enseigner depuis.

## CHAPITRE XI.

Que les Pères ont également soutenu les preuves de l'Écriture et de la tradition: Que M. Simon fait le contraire, et affaiblit les unes par les autres: Méthode de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse et de saint Grégoire de Nazianze, dans la dispute contre Aèce et contre Eunome, son disciple.

L'endroit où M. Simon semble le plus appuyer la tradition, est celui où il parle de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse, son frère, et de saint Grégoire de Nazianze, son ami; mais il y tombe dans la même faute qu'on a déjà remarquée, qui est une affectation d'affaiblir, principalement sur le mystère de la Trinité, les preuves de l'Écriture.

Pour découvrir la malignité de ce dangereux auteur, il faut remarquer en peu de mots qu'Eunome, disciple d'Aèce, ayant attaqué ce grand mystère avec de nouvelles subtilités, disons mieux, avec de nouvelles chicanes, toutes les forces de l'Église se tournèrent aussitôt contre lui. Saint Basile fut le premier à l'attaquer par cinq livres auxquels il joignit un peu après celui du Saint-Esprit, pour montrer qu'on le pouvait glorifier avec le Père et le Fils, parce qu'il était leur égal, et un avec eux.

Eunome fit une réponse à saint Basile; et ce Père étant mort un peu après qu'elle eut paru, saint Grégoire de Nysse entreprit la défense de son frère, qu'il appelle partout son père et son maître. Saint Grégoire de Nazianze ne manqua pas à l'Église dans cette occasion, et composa ces cinq oraisons ou discours célèbres contre Eunome, qu'on appelle aussi les Discours sur la théologie, et qui en effet lui ont acquis, plus que tous les autres, dans toute l'Église, le titre de théologien par excellence, à cause qu'il y défend avec une force invincible, dans sa manière précise et serrée, la théologie des chrétiens sur le mystère de la Trinité.

<sup>1</sup> Lib. II, ad. Const. n° 8, p. 1230 et alibi.

Les preuves dont se servent ces grands hommes, sont tirées de l'Écriture et de la tradition. Les preuves de l'Écriture ne sont ni en petit nombre ni insuffisantes, selon l'idée qu'on va voir qu'en a voulu donner M. Simon. Au contraire, tous leurs discours sont tissus des témoignages de l'Écriture, que ces grands hommes proposent partout comme invincibles et démonstratifs par eux-mêmes. La tradition ne laissait pas de leur servir en deux manières: l'une pour montrer qu'ils exposaient l'Écriture, comme on avait fait de tout temps; l'autre à cause qu'y ayant des dogmes non écrits également recevables avec ceux qui se trouvaient dans l'Écriture, ce n'était pas un argument de dire, comme faisaient les hérétiques: Cela n'est pas écrit, donc il n'est pas.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils aient jamais rangé le dogme de la divinité de Jésus-Christ ou du Saint-Esprit, parmi les dogmes non écrits. Au contraire, ils montrent partout que les preuves de l'Écriture sont claires et suffisantes. Lorsqu'aux chap. XXVII et XXVIII du Traité du Saint-Esprit, saint Basile vient à établir les dogmes non écrits, c'est pour prouver qu'on se peut servir pour glorifier le Saint-Esprit avec le père et le fils, d'une façon de parler qui n'est point dans l'Écriture. Les hérétiques voulaient bien qu'on unit les trois Personnes divines par la particule *et*, qui en effet se trouvait dans les paroles de l'Évangile, *les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; mais ils ne voulaient pas qu'on pût dire: Gloire soit au Père et au Fils avec le Saint-Esprit, à cause que ce terme *avec* ne se trouvait pas dans l'Écriture; comme s'il y avait de la différence entre la conjonction *et* qu'on lisait dans l'Évangile, et la préposition *avec* qu'on n'y lisait pas. Les Pères, qui n'oublient rien pour détruire jusqu'aux moindres chicanes des hérétiques, démontraient premièrement, que le fond de cette expression était dans l'Évangile; et secondement, que quand même il ne s'y trouverait pas, il ne faudrait pas moins la recevoir, à cause de la certitude des dogmes non écrits: et ces deux preuves sont le sujet du livre du Saint-Esprit, de saint Basile.

Saint Grégoire de Nysse, son frère, qui le défend contre Eunome, agit dans le même esprit et selon les mêmes principes. Saint Grégoire de Nazianze procède en tout et partout selon cette règle; et parce que les hérétiques voulaient qu'on leur lût dans l'Écriture certains termes précis et formels, d'où ils faisaient dépendre la dispute, il démontrait à ces chicaneurs, premièrement, qu'il y en avait d'équivalents; secondement, qu'il fallait croire même ce qui n'était nullement écrit, à plus forte raison ce qui l'était équivalement,

et dans le fond, encore qu'il ne le fût pas de mot à mot.

On voit par là combien on s'oppose aux avantages de l'Église et à l'autorité des Pères, lorsqu'on affaiblit les preuves de l'Écriture, qu'ils ont toujours regardées comme un principal fondement de leur créance, et qu'il n'y a rien de plus pernicieux que d'abuser de la tradition pour un dessein si malin. Cela posé, voyons maintenant les démarches de M. Simon.

## CHAPITRE XII.

Combien de mépris affecte l'auteur pour les écrits et les preuves de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, principalement pour ceux où ils défendent la Trinité contre Eunome.

Et d'abord on ne peut voir sans douleur, qu'il ne trouve que de la faiblesse dans tous les écrits par où ces grands hommes ont établi la divinité de Jésus-Christ. Un des plus forts, quoique des plus courts sur cette matière, est celui de saint Basile sur ces paroles de saint Jean: *Au commencement était le Verbe*. Mais M. Simon le méprise, et commence sa critique sur ce Père par ces paroles <sup>1</sup>: *Il paraît plus d'esprit et plus d'éloquence dans l'homélie que saint Basile nous a laissée sur ces premiers mots de saint Jean: AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE VERBE, que d'application à expliquer les paroles de son texte*.

C'était pourtant un texte assez important pour mériter qu'on s'y attachât. Mais saint Basile, poursuit notre auteur <sup>2</sup>, *a presque toujours recours aux règles de l'art; c'est pourquoi il s'arrête plus dans ce petit discours aux lieux communs, selon la coutume des rhéteurs, qu'à sa matière*.

Que veut-il qu'on pense d'un auteur qui traitant une matière si capitale et le texte fondamental pour en décider, ne s'applique à rien moins qu'à l'expliquer; et qui, quoique son discours soit petit, se perd encore dans des lieux communs? C'est un homme qui manque de sens, ce qu'on ne peut penser de saint Basile; ou qui sentant la faiblesse de sa cause, se jette sur des digressions et des lieux communs. Mais le contraire paraît par la lecture de cette homélie, et il faut être bien prévenu pour ne pas sentir avec quelle force les ariens y sont poussés par saint Basile. Cependant on le traite de simple rhéteur; et si l'on veut savoir quelle idée notre critique attache à ce mot, il n'y a qu'à lire ce qu'il dit de saint Grégoire de Nazianze <sup>3</sup>, qu'il raisonne quelquefois plutôt en rhéteur qu'en théologien, lui à qui tout l'Orient a donné le titre de théologien par excellence; et

<sup>1</sup> P. 101. — <sup>2</sup> Ibid. — <sup>3</sup> P. 124.

comme si le critique ne s'était pas encore expliqué d'une manière assez méprisante : *Les grands orateurs, continue-t-il<sup>1</sup>, se contentent souvent de raisons qui ont quelque faible apparence.* Ce terme, *les grands orateurs*, fait assez sentir le style moqueur de notre critique. On n'est point, à parler juste, un grand orateur, mais un rhéteur impertinent, quand on se contente des apparences de la raison, et non pas de la raison même.

Voilà comme on traite les deux plus sublimes théologiens de leur temps, et en particulier saint Grégoire de Nazianze, quoique l'Orient l'ait tellement révéral, qu'il en a fait, comme on a vu, son théologien : il n'est pourtant qu'un *rhéteur*, c'est-à-dire, un vain discoureur, qui prend l'apparence, c'est-à-dire, l'illusion pour la vérité, aussi bien que son ami saint Basile, dans le discours le plus sérieux qu'il ait jamais prononcé.

Philostorge, l'historien des ariens et l'ennemi de l'Église, parle plus honorablement de ces grands hommes, puisqu'il admire en eux la sagesse, l'érudition, la science des Écritures, jusqu'à dire qu'on les préférerait à saint Athanase; et pour ce qui est du discours, il attribue en particulier la noblesse et la force, aussi bien que la beauté, à saint Basile, et la solidité avec la grandeur à saint Grégoire de Nazianze. Voilà quels ils étaient dans la bouche des ariens leurs ennemis; et on a vu quels ils sont dans celle de M. Simon, qui fait semblant de les révéral.

## CHAPITRE XIII.

Suite du mépris de l'auteur pour les écrits et les preuves de saint Basile, et en particulier pour ses livres contre Eunome.

Ce qu'il y a de pire en cette occasion, c'est d'affecter de les faire faibles dans tous les écrits où ils défendent le plus fortement la foi de la Trinité. Nous avons vu comme on a traité la docte homélie de saint Basile sur le commencement de l'évangile de saint Jean. Si nous en croyons M. Simon, les livres contre Eunome, qui sont un trésor des passages les plus concluants pour la foi de la Trinité, n'ont guère de fondement sur l'Écriture. *Saint Basile*, dit notre auteur<sup>2</sup>, *lui oppose (à Eunome) de temps en temps, des passages du Nouveau Testament.* C'est que de temps en temps, et à l'entendre ils y sont bien clair-semés; mais cela est faux. Il faut une fois que ce critique, qui avance si hardiment des faussetés, en soit démenti à la face du soleil. Les passages du Nouveau Testament sont en si grand nombre, et si vivement pressés dans ce livre de saint Basile, que l'hérétique en est visiblement accablé. Outre

<sup>1</sup> P. 124 — <sup>2</sup> P. 105.

ceux qu'il étale plus au long, il y en a quelquefois plus de vingt ou trente si fortement ramassés en peu de lignes, qu'on n'en peut assez admirer la liaison, que ce critique n'a pas sentie.

Encore, si, en ôtant à l'Église le nombre des preuves, il lui en avait laissé la force, la foi demeurerait suffisamment établie, et on pourrait bien en croire un Dieu, quand il n'aurait parlé qu'une fois. Mais ces passages, que saint Basile semait par ci par là dans ses discours, sont, dit-il<sup>3</sup>, *pour la plupart, les mêmes qui ont été produits ci-dessus sous le nom d'Athanase.* Souvenons-nous donc quels ils étaient, et ce qu'en a dit notre auteur. C'étaient des passages dont nous avons vu que, selon lui, on ne pouvait rien conclure de clair. C'est ainsi qu'il jette de loin en loin des paroles qui, rapprochées et unies ensemble, comme un hérétique ou un libertin le saura bien faire, laissent les preuves de l'Église, non-seulement en petit nombre, mais encore faibles; ce qu'il confirme en ajoutant<sup>4</sup> : *Que la plupart de leurs disputes (de saint Basile et d'Eunome) roulent sur les conséquences qu'ils tirent de leurs explications; en sorte qu'on y trouve plus de raisonnements que de passages du Nouveau Testament.* Nous examinerons ailleurs ce qu'il ajoute encore un peu après<sup>5</sup> : *Que cette méthode n'est pas exacte, à cause que la religion semblerait dépendre plutôt de notre raison que de la pure parole de Dieu.* Il suffit ici de faire voir que l'esprit de notre critique est de donner un mauvais tour aux preuves des Pères.

C'est encore une autre malice contre les Pères de prendre plaisir à relever les défauts qu'on croit trouver dans leurs preuves. *Saint Basile*, dit notre auteur, *se sert aussi de quelques preuves tirées de l'Ancien Testament* (on voit toujours en passant l'affectation d'exténuer le nombre des preuves); *mais*, poursuit-il<sup>6</sup>, *il ne suit pas toujours le sens le plus naturel.* Il en rapporte un exemple dont je ne veux pas disputer; car il n'est pas nécessaire qu'il n'y ait jamais dans les Pères, des preuves plus faibles ou même défectueuses. Ce qu'il fallait remarquer, c'est que pour une preuve de cette nature, les Pères en ont une infinité de si convaincantes, que les hérétiques n'y pouvaient répondre que par des absurdités manifestes. Tout lecteur équitable en portera ce jugement; et sans cet avis nécessaire, les exemples de pareils défauts, dont l'auteur a rempli son livre, ne servent qu'à insinuer le mépris des Pères, et c'est aussi le dessein qui règne dans tout cet ouvrage.

<sup>1</sup> P. 105.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> P. 107.

<sup>4</sup> P. 105.

## CHAPITRE XIV.

Mépris de M. Simon pour saint Grégoire de Nysse et pour les écrits où il établit la foi de la Trinité.

Voilà pour ce qui regarde saint Basile. Saint Grégoire de Nysse, son frère et son défenseur contre Eunome, ne vaut pas mieux; puisque encore qu'il soit plus exact et attaché à son sujet dans les douze livres qu'il a écrits contre Eunome, pour la défense de saint Basile, il y conserve néanmoins l'esprit de rhéteur<sup>1</sup>. Le voilà donc déjà rhéteur et vain discoureur comme les autres : *tâchant de persuader ses lecteurs autant par la beauté de son art que par la force de ses raisons.* Cet autant enveloppe un peu la malignité de l'auteur; mais au fond c'est trop clairement s'opposer à la vérité, que de choisir constamment et en tant de lieux des paroles pour l'obscurcir.

Poursuivons. *Étant orateur de profession, il fait entrer dans tous ses discours les règles de son art<sup>2</sup>.* On a vu ce que c'est qu'un orateur, dans le style de notre critique; et de là vient, qu'ayant rangé saint Grégoire de Nysse dans cet ordre, il en tire cette conséquence : *C'est pour quoi, dit-il<sup>3</sup>, il faut lire beaucoup pour y trouver (dans cet ouvrage contre Eunome) un petit nombre de passages du Nouveau Testament expliqués.* Il se trompe, il y en a un très-grand nombre, ou étalés au long, ou pressés ensemble, comme nous avons dit de saint Basile. Mais l'auteur affecte de parler ainsi, parce qu'il ne nous veut point tirer de l'idée du petit nombre et de la faiblesse des preuves de l'Église.

## CHAPITRE XV.

Mépris de l'auteur pour les discours et les preuves de saint Grégoire de Nazianze sur la Trinité.

Mais saint Grégoire de Nazianze est celui dont on représente les preuves et la méthode comme la plus faible. C'est dans ses Oraisons contre Eunome, qui, comme nous avons vu, ont acquis à ce grand docteur le titre de théologien, à cause qu'il y soutient avec tant de solidité la véritable théologie; c'est, dis-je, dans ces oraisons, qu'on le met au nombre de ceux qui se contentent des apparences et de l'ombre de la raison<sup>4</sup>.

Il est vrai qu'on tempère, en quelque façon, cette téméraire critique par un quelquefois et un souvent<sup>5</sup>. Mais ces faibles corrections ne servent qu'à faire voir que le hardi censeur des Pères n'ose dire à pleine bouche ce qu'il en pense. Car, si les preuves de saint Grégoire de Nazianze lui avaient paru concluantes en gros, du moins, en disant

<sup>1</sup> P. 114. — <sup>2</sup> P. 111. — <sup>3</sup> P. 114. — <sup>4</sup> P. 124. — <sup>5</sup> *Ibid.*

que souvent elles sont apparentes plutôt que solides, et que toutes ne sont pas fortes, il aurait dû expliquer qu'elles le sont ordinairement, ce qu'il ne fait en aucun endroit. Au contraire, ce grand personnage est partout, dans notre auteur, un homme qui tremble, qui évite la difficulté : *Grégoire évite, dit-il<sup>1</sup>, de rapporter en détail les endroits de l'Écriture où il est fait mention du Saint-Esprit; il se couvre en ajoutant qu'il laisse cela à d'autres qui les avaient examinés.* Pour exposer la chose comme elle est, et à l'avantage de ce grand théologien, il fallait dire qu'à la vérité il se remet du principal de la preuve aux écrivains précédents et à saint Basile, qui avait écrit devant lui sur cette matière<sup>2</sup>; mais que dans la suite il ne laisse pas de rapporter toutes leurs preuves et tous leurs passages d'une manière abrégée, et d'autant plus convaincante. Mais il faut dire encore un coup à notre critique, qu'il ne sent pas ce qu'il lit. Il croit n'entendre que peu de passages de l'Écriture dans les discours théologiques de saint Grégoire de Nazianze, parce que ce sublime théologien, qu'il a traité ignoramment de vain rhéteur, fait un précis de cent passages qu'il ne marque pas, parce que la lettre en était connue, et qu'il fallait seulement en prendre l'esprit. C'est ce que peuvent reconnaître ceux qui liront avec réflexion ses cinq Discours contre Eunome, et surtout la fin du cinquième, où il établit, en deux pages, la divinité du Saint-Esprit, d'une manière à ne laisser aucune réplique : cela n'est pas éviter la preuve ni tout le détail, comme dit le hardi censeur de saint Grégoire de Nazianze, puisque ce Père n'oublie rien, et n'en fait pas moins valoir le textesacré, pour n'en avoir pas cité expressément tous les endroits. Un bon critique devait sentir cette vérité, et un catholique sincère ne la devait pas taire. Mais il ne faut pas chercher dans notre auteur ces délicatesses de goût et de sentiment, non plus que celles de religion et de bonne foi. Au contraire, comme s'il ne s'était pas encore assez expliqué, en insinuant que *Grégoire évite la difficulté, il ajoute<sup>3</sup>, pour ne laisser aucun doute de sa faiblesse : qu'avant que de produire les passages qu'on lui demandait (pour prouver qu'il fallait adorer le Saint-Esprit) il se précautionne judicieusement, dans la crainte qu'on ne les trouve pas concluants; d'où il infère qu'il était difficile qu'il convainquît ses adversaires par la seule Écriture.* Ainsi ce ne sont point les hérétiques, mais les catholiques, qui hésitent, quand il s'agit de la preuve par l'Écriture : leur fuite est aussi honteuse que manifeste; et la vic-

<sup>1</sup> P. 124. — <sup>2</sup> *Orat.* 37. — <sup>3</sup> P. 124.

toire de l'Église, sur les ennemis de la Trinité, consiste plutôt dans l'éloquence de ses rhéteurs, que dans le témoignage des livres sacrés.

## CHAPITRE XVI.

Que l'auteur, en cela semblable aux sociniens, affecte de faire les Pères plus forts en raisonnements et en éloquence, que dans la science des Écritures.

C'est ce que l'auteur ne nous laisse pas à deviner dans l'endroit où, commençant la critique de saint Grégoire de Nazianze, il en parle en cette manière : *Ce qu'on a remarqué ci-dessus du caractère de saint Basile dans les livres qu'il a écrits contre les hérétiques, se trouve presque entièrement dans les disputes de saint Grégoire de Nazianze, qui ne s'est pas tant appuyé sur des passages de l'Écriture, que sur la force de ses raisons et de ses expressions; ce qui se termine à dire enfin qu'il a été un grand maître dans l'art de persuader*<sup>1</sup>.

C'est ce que veulent encore aujourd'hui les sociniens. Les discours des anciens Pères, selon eux, sont des discours d'éloquence, pour mieux dire des discours de déclamateurs; ou, comme M. Simon aime mieux les appeler, de rhéteurs, qui n'ont rien de convaincant. Saint Grégoire de Nazianze, avec son titre de théologien, n'a eu, non plus que les autres, qu'une éloquence parlée, dénuée de force et de preuves. Ce qu'il ajoute de ce même Père<sup>2</sup>, comme pour l'excuser de ne s'être pas beaucoup appuyé sur l'Écriture, qu'il suppose que ceux qui l'ont précédé avaient épuisé cette matière, et qu'il était inutile de répéter ce qu'ils avaient dit, n'est après tout qu'une faible couverture de sa malignité. Car, outre que nous avons vu qu'il entre en preuve quand il faut et comme il faut, il ne sert de rien de nous dire qu'il se repose sur les écrivains précédents, après qu'on a travaillé à nous faire voir que les anciens écrivains, saint Basile et saint Athanase, ou celui qu'on fait disputer si faiblement sous son nom, après tout ne concluent rien par l'Écriture; en sorte que les hérétiques paraissent toujours invincibles de ce côté-là, ce qui, dans l'esprit de tous les Pères, et de l'aveu de M. Simon, est le principal.

## CHAPITRE XVII.

Que la doctrine de M. Simon est contradictoire : qu'en détruisant les preuves de l'Écriture, il détruit en même temps la tradition, et mène à l'indifférence des religions.

Il allègue ici la tradition, et c'est par où je confirme ce que j'ai déjà remarqué : qu'il ne l'allègue que pour affaiblir l'Écriture sainte. Ce n'est pas

<sup>1</sup> P. 119. — <sup>2</sup> *Ibid.* — <sup>3</sup> *Ibid.*

là l'esprit de l'Église ni des Pères; et au contraire, je vais démontrer, par les principes de M. Simon, que c'est un moyen certain de détruire la tradition avec l'Écriture même.

Il n'y a qu'à parcourir tous les endroits où il convient que les Pères mettaient leur fort principalement sur l'Écriture<sup>1</sup>. On a vu que, dans la dispute sur le mystère de la Trinité, les deux contendants, tous deux habiles selon lui et parfaitement instruits de la matière<sup>2</sup>, se fondaient également sur l'Écriture comme sur un principe convaincant, et réduisaient la question à la bien entendre. *La dispute*, dit M. Simon<sup>3</sup>, *n'est appuyée de part et d'autre que sur des passages de l'Écriture. Le véritable Athanase*, dit encore M. Simon<sup>4</sup>, *nous apprend que les preuves les plus claires sont celles de l'Écriture*. Les autres Pères ont suivi, selon notre auteur<sup>5</sup>, la méthode, comme la doctrine, de saint Athanase, dont ils ont pris ce qu'ils ont de meilleur. Ils raisonnent à la vérité, et trop selon lui, comme on va voir; mais c'est toujours sur l'Écriture. *La plupart de leurs disputes*, dit-il<sup>6</sup>, *roulent sur des conséquences qu'ils tirent des explications de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Telle est la méthode de saint Basile. En effet, on a vu<sup>7</sup> que ce grand auteur prétend avoir démontré la divinité du Fils et du Saint-Esprit par les saints livres. S'il y joint la tradition, ce n'est pas pour affaiblir l'Écriture ni les preuves très-convaincantes qu'il ne cesse d'en tirer, mais pour ajouter ce secours à des preuves déjà invincibles.

On a vu que les deux Grégoire ont suivi cette méthode. Notre auteur nous apprend lui-même les deux principes de saint Grégoire de Nysse<sup>8</sup> : *Le premier est de s'attacher aux paroles simples de l'Écriture; le second, de s'en rapporter aux décisions des anciens docteurs*. Voilà donc, dans ce saint docteur, deux principes également forts, et celui de l'Écriture établi autant que l'autre.

Les Pères latins n'ont pas eu une autre méthode. *Saint Hilaire*, dit notre auteur<sup>9</sup>, *ne s'appuie pas sur la tradition, mais seulement sur les livres sacrés*; et un peu après : *Les ariens convenaient de principes avec les catholiques, ayant de part et d'autre la même Écriture, et toute leur dispute ne consistait que dans le sens qu'on lui devait donner*.

Dans la dispute de saint Augustin contre Maximin, sur la même matière de la Trinité, si l'hé-

<sup>1</sup> *Ci-dessus*, livre II, chap. I, II, III, IV.

<sup>2</sup> *Simon*, p. 93.

<sup>3</sup> P. 97. — <sup>4</sup> P. 99. — <sup>5</sup> P. 91. — <sup>6</sup> P. 105.

<sup>7</sup> *Ci-dessus*, chap. XI et suiv.

<sup>8</sup> P. 115. — <sup>9</sup> P. 132.

rétique proteste qu'il n'a point d'autre volonté que de se soumettre à l'Écriture, *saint Augustin, de son côté, ne fait pas moins valoir que lui les preuves de l'Écriture*<sup>1</sup>. C'était donc dans l'Église catholique une vérité reconnue que les preuves de l'Écriture étaient convaincantes.

Si l'on a mis le fort de la cause sur l'Écriture, dans la dispute sur la Trinité, dans celle contre Pélage saint Augustin ne l'y met pas moins; et nous avons vu<sup>2</sup> que M. Simon lui fait pousser l'évidence des preuves jusqu'à regarder celles de la tradition comme n'étant point nécessaires<sup>3</sup>, en quoi même nous avons marqué son excès.

C'est donc une tradition constante et universelle dans l'Église, que les preuves de l'Écriture sur certains mystères principaux sont évidentes par elles-mêmes, encore que les hérétiques aveugles et préoccupés n'en sentent pas l'efficacité; et M. Simon nous apprend qu'encore dans les derniers temps Maldonat avait soutenu que, par la force des termes<sup>4</sup>, *il n'y avait rien de plus clair, pour établir la réalité, que cette proposition : CECI EST MON CORPS*; tant il est vrai que la tradition de l'évidence de l'Écriture sur certains points principaux est de tous les âges, et même selon notre auteur.

Mais s'il est certain que M. Simon établit sur ces articles principaux l'évidence de l'Écriture, d'autre côté il n'est pas moins clair, par tout ce qu'on vient de rapporter, qu'il en affaiblit les preuves jusqu'à dire qu'elles n'ont rien de convaincant. Quand on a des vues aussi diverses que celles de ce faux critique; qu'on veut plaire à autant de gens de principes différents et de créances si opposées, jamais on ne peut tenir un même langage : la force de la vérité, ou la crainte de trop faire voir qu'on l'a ignorée, tire d'un côté; les vues particulières entraînent de l'autre. Mais ce qui règne dans tout l'ouvrage de notre critique, est une pente secrète vers l'indifférence; et il n'y a point de chemin plus court pour y parvenir et pour renverser de fond en comble l'autorité de l'Église, que de faire voir d'un côté qu'elle fait fond sur l'Écriture, pendant qu'on montre de l'autre qu'elle n'avance rien par ce moyen. Lorsqu'on diminue les preuves peu à peu, on met les sociniens en égalité avec elle. Comme il faut trouver un prétexte pour affaiblir les témoignages de l'Écriture, on n'en peut trouver de plus spécieux que celui de faire paraître qu'on veut par là pousser l'hérétique à l'aveu de la tradition; et voilà ce qui a produit cette méthode réservée à la maligne critique de M. Simon, de renverser la tradition

sous couleur de la défendre, et de détruire l'Église par l'Église même.

## CHAPITRE XVIII.

Que l'auteur attaque ouvertement l'autorité de l'Église sous le nom de saint Chrysostôme, et qu'il explique ce Père en protestant déclaré.

Certainement, s'il avait la tradition autant à cœur qu'il en veut faire semblant, comme la tradition n'est autre chose que la perpétuelle reconnaissance de l'infaillible autorité de l'Église, il n'aurait pas anéanti une autorité si nécessaire. C'est cependant ce qu'il a fait dans le chap. XI de son livre, sous le nom de saint Chrysostôme, en cette sorte : *Saint Chrysostôme*, dit-il<sup>1</sup>, *représente dans l'homélie XXXIII sur les Actes, un homme qui voulant faire profession de la religion chrétienne, se trouve fort embarrassé sur le parti qu'il doit prendre, à cause des différentes sectes qui étaient alors parmi les chrétiens. Quels sentiments suivrai-je? dit cet homme; à quoi m'attacherai-je? Chacun dit qu'il a la vérité de son côté; je ne sais à qui je dois croire, parce que j'ignore entièrement l'Écriture, et que les différents partis prétendent tous qu'elle leur est favorable. Saint Chrysostôme, poursuit-il, ne renvoie pas cet homme à l'autorité de l'Église, parce que chaque secte prétendait qu'elle l'était; mais il tire un grand préjugé en sa faveur de ce que celui qui voulait embrasser le christianisme se soumettait à l'Écriture sainte qu'il prenait pour règle. De s'en rapporter, dit-il, aux raisonnements, c'est se mettre dans un grand embarras; et, en effet, la raison seule ne peut pas nous déterminer entièrement. Lorsqu'il s'agit de préférer la véritable religion à la fausse, il faut supposer une révélation. C'est pourquoi il ajoute, que si nous croyons à l'Écriture, qui est simple et véritable, il sera facile de faire ce discernement, surtout si on a de l'esprit et du jugement*.

Je demande ici à notre auteur : Que prétend-il par ce passage? à qui en veut-il? en faveur de qui fait-il cette remarque? *Saint Chrysostôme ne renvoie point à l'autorité de l'Église* cet homme incertain, mais à l'Écriture qui est simple, où il trouvera un moyen facile de discerner, parmi tant de sectes, celle où il faut se ranger. N'est-ce pas là manifestement le langage d'un protestant qu'il met à la bouche de saint Chrysostôme? Où est cet homme qui nous disait tout à l'heure qu'on n'avait rien par l'Écriture, et qu'il fallait avoir recours à la tradition? Il y fallait donc renvoyer, si ses principes avaient quel-

<sup>1</sup> P. 284. — <sup>2</sup> *Ci-dessus*, chap. VII.

<sup>3</sup> P. 285, 286, 290. — <sup>4</sup> P. 623.

<sup>1</sup> P. 166.

que suite. Mais non, dit-il, saint Chrysostôme ne renvoie point à l'Église, ni par conséquent à la tradition, puisque, comme on vient de dire, la tradition n'est autre chose que le sentiment perpétuel de l'Église. Il renvoie à l'Écriture, qui à cette fois devient si claire, que pourvu qu'on ait du sens et du jugement, il sera aisé de prendre parti par elle seule, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à l'Église. Il ne faut point ici de raisonnement pour découvrir les sentiments de M. Simon. Malgré tout ce qu'il répand çà et là dans ses livres pour l'autorité de la tradition, qui est celle de l'Église, à ce coup il se déclare à visage découvert. L'esprit protestant, je le dis à regret, mais il n'est pas permis de le dissimuler; oui, l'esprit protestant paraît. Il est bien certain qu'un catholique déterminerait cet homme douteux par l'autorité de l'Église, plus claire que le soleil: par la succession de ses pasteurs, par sa tradition, par son unité, dont toutes les hérésies se sont séparées, et portent dans ce caractère de séparation et de révolte contre l'Église la marque évidente de réprobation. Saint Chrysostôme a souvent parlé de cette belle marque de l'Église. Il a dit sur ces paroles: LES PORTES DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT POINT CONTRE L'ÉGLISE; que saint Pierre avait établi une Église plus forte, plus inébranlable que le ciel. Il a dit sur celles-ci: JE SUIS AVEC VOUS JUSQU'À LA FIN DES SIÈCLES: Voyez quelle autorité! les apôtres ne devaient pas être jusqu'à la fin des siècles; mais il parle en leur personne à tous les fidèles comme composant un seul corps, qui ne doit jamais être ébranlé. Il a dit: Rien n'est plus ferme que l'Église: que l'Église soit votre espérance: que l'Église soit votre salut: que l'Église soit votre refuge: elle est plus haute que le ciel, et plus étendue que la terre: elle ne vieillit jamais, sa jeunesse est perpétuelle. Pour montrer combien elle est ferme et inébranlable, l'Écriture la compare à une montagne<sup>1</sup>; la même comparaison montre qu'elle devait éclater aux yeux de tous les hommes: plus on l'attaque, plus elle reluit. Si M. Simon ne voulait pas se donner la peine de rechercher ces passages, et tant d'autres aussi précis dans saint Chrysostôme, il ne devait pas omettre ce qui se trouvait au lieu même qu'il fait semblant de vouloir transcrire. Car n'est-ce pas manifestement renvoyer cet homme douteux à l'Église, à son autorité, à son unité, dont toutes les autres sectes se sont détachées, que de lui parler en ces termes: *Considérez toutes ces sectes, elles ont toutes le nom d'un particulier dont elles sont appelées; chaque hé-*

<sup>1</sup> *Homil. in illud: Astitit Regina, etc.*

<sup>2</sup> *Homil. cap. II Isaïa.*

*retique a nommé sa secte: mais pour nous, aucun particulier ne nous a donné son nom, et la seule foi nous a nommés?*

Ce Père fait allusion au nom d'homousiens ou de consubstantialistes, que les ariens donnaient aux catholiques. Mais, dit-il, ce n'est pas le nom de notre auteur, c'est celui qui exprime notre foi. Quiconque a un auteur d'où il est nommé, porte sa condamnation dans son titre. N'est-ce pas en termes formels ce que nous disons tous les jours aux hérétiques, que la marque de la vraie Église est de n'avoir aucun nom que celui de chrétien et de catholique, qui lui vient pour avoir toujours conservé la même tige de la foi, sans avoir eu d'autres maîtres que Jésus-Christ? C'est pourquoi saint Chrysostôme finit par ces mots: *Nous sommes-nous séparés de l'Église? Avons-nous fait schisme? Des hommes nous ont-ils donné leur nom? Avons-nous un Marcion, un Maniché, un Arius, comme en ont les hérésies? Que si l'on nous donne le nom de quelqu'un: si l'on dit: Voilà l'Église, voilà le troupeau, ou le diocèse, comme nous parlons de Jean, d'Athanase, de Basile, on ne les nomme pas comme les auteurs d'une secte, mais comme ceux qui sont préposés à notre conduite et qui gouvernent l'Église: nous n'avons point de docteur sur la terre; mais nous n'en avons qu'un seul dans le ciel.* Puis revenant aux sectes dont il s'agissait: *ils en disent autant, poursuit-il, ils disent que leur maître est dans le ciel; mais leur nom, le nom de la secte vient les convaincre et leur fermer la bouche.* Voilà donc le dernier coup par lequel saint Chrysostôme ferme la bouche à toutes les sectes séparées: leur nom, leur séparation et le mépris qu'ils ont fait de l'autorité de l'Église, ne leur laissent aucune défense.

Notre critique a rapporté confusément quelque chose de ces paroles de saint Chrysostôme, afin qu'on ne lui pût pas reprocher de les avoir entièrement supprimées; mais il n'a pas voulu avouer que c'était là manifestement parler de l'Église, et renvoyer à l'Église: il a même éclipsé le mot d'ÉGLISE, qui était si expressément dans son auteur; et en disant que saint Chrysostôme a recours à quelques marques extérieures qui servent à discerner les sectaires d'avec les orthodoxes<sup>1</sup>, il supprime encore ce que ce Père a dit de plus fort, qui est, non pas que ces marques servent à discerner les sectaires, paroles faibles et ambiguës; mais ce qui ne laisse aucune réplique, que c'est là ce qui convainc et ce qui ferme la bouche, d'avoir un nom qui marque la séparation, où l'on voit dans son titre même qu'on a quitté l'Église,

<sup>1</sup> P. 167.

de laquelle nul ne se sépare sans être hérétique. Et quand notre critique décide que saint Chrysostôme ne renvoie pas à l'Église, à cause que toutes les sectes prétendaient être la véritable, il va directement contre l'esprit et les paroles de ce Père, qui pour ôter tout prétexte de donner aux hérésies le titre d'Église, les a fait voir exclues par le seul nom qu'elles portent, et par leur séparation, dont elles ne peuvent jamais effacer la tache.

Qu'on apprenne donc à connaître le génie de notre critique, qui dit des choses contraires, et parle quand il lui plaît pour les protestants, qu'il semble vouloir combattre en d'autres endroits, ou pour se faire louer de tous les partis, et mériter des protestants même la louange d'un homme savant et d'un homme libre, ou parce qu'en combattant manifestement en tant d'endroits l'autorité de l'Église, il se prépare des excuses dans les autres, où il veut paraître parler aussi en sa faveur.

#### CHAPITRE XIX.

L'auteur fait mépriser à saint Augustin l'autorité des conciles. Fausse traduction d'un passage de ce Père, et dessein manifeste de l'auteur, en détruisant la tradition et l'autorité de l'Église, de conduire insensiblement les esprits à l'indifférence de religion.

Il ne se déclare pas moins pour les protestants, lorsqu'en exposant la dispute de saint Augustin contre Maximin Ariens, il fait parler ce Père en cette sorte: *Je ne dois point maintenant me servir contre vous du concile de Nicée, comme d'un préjugé; aussi ne devez-vous pas vous servir de celui d'Arimini contre moi.* Jusqu'ici il rapporte bien les paroles de saint Augustin; mais quand il lui fait dire dans la suite: *Il n'y a rien qui nous oblige à les suivre*, il falsifie ses paroles<sup>1</sup>; car saint Augustin ne dit pas: *Il n'y a rien qui nous oblige à suivre* (les conciles d'Arimini et de Nicée), ce qui marquerait dans les deux partis, et dans saint Augustin comme dans Maximin, une indifférence pour l'autorité des conciles; mais il dit à son adversaire, avec sa précision ordinaire<sup>2</sup>: *Nous ne nous tenons soumis, ni vous au concile de Nicée, ni moi à celui d'Arimini*; ce qui montre que bien éloigné de tenir pour indifférente l'autorité du concile de Nicée, comme on veut le lui faire accroire par une traduction infidèle, il s'y soumet au contraire avec tout le respect qui lui fait dire en tant d'endroits, que ce qui était défini par le concile de toute l'Église, ne pouvait plus être révoqué en doute par un chrétien: et si, parce qu'il ne pressait pas son adversaire par l'auto-

<sup>1</sup> P. 284.

<sup>2</sup> *Cont. Maxim. lib. II, cap. XIX, n° 3.*

rité du concile de Nicée, on voulait conclure qu'il n'en recevait pas lui-même l'autorité, ou qu'il croyait même que les ariens dans le fond n'y devaient pas être soumis; on pourrait croire de même qu'il ne recevait pas l'Ancien Testament, ou qu'il ne croyait pas que les manichéens s'y fussent soumis, à cause qu'il ne pressait pas ces hérétiques par l'autorité de ces livres qu'ils refusaient de reconnaître\*.

\* Peu de temps après la célèbre conférence que M. de Meaux eut avec le ministre Claude, ce ministre objecta ce même passage de saint Augustin à mademoiselle de Duras, chez qui s'était tenue la conférence. L'objection fut communiquée à M. de Meaux, qui fit la réponse suivante, que nous insérons ici, pour ne rien perdre des ouvrages de ce grand homme.

Depuis notre conférence, M. Claude a objecté à mademoiselle de Duras un passage de saint Augustin, tiré du cinquième livre contre Maximin Ariens, où il parle ainsi: *Je ne dois point maintenant vous alléguer comme un préjugé le concile de Nicée, comme vous ne devez point m'alléguer celui de Rimini; ni je ne reconnais l'autorité du concile de Rimini, ni vous ne reconnaissez celle du concile de Nicée: servons-nous des autorités de l'Écriture sainte, qui ne sont pas particulières à chacun de nous, mais qui sont reçues des uns et des autres; et faisons par ce moyen combattre la chose avec la chose, la cause avec la cause, la raison avec la raison.*

Il est aisé de voir que ces paroles ne font rien du tout à la question qui est entre les catholiques et messieurs les prétendus réformés.

Il s'agit entre eux de savoir s'il faut recevoir sans examiner les décrets de l'Église universelle faits dans les conciles généraux.

Or, il est clair que saint Augustin ne dit pas que les catholiques ne doivent pas recevoir sans examiner le décret du concile de Nicée; mais que lui, saint Augustin, ne doit pas objecter l'autorité de ce concile à un arien qui n'en convient pas.

Le procédé de saint Augustin est tout semblable à celui d'un catholique qui, ayant à traiter du mystère de la grâce avec un protestant, lui dirait: Je ne dois pas ici agir contre vous par le concile de Trente, ni vous contre moi par le synode de Dordrecht, parce que vous ne recevez pas l'un, comme je ne reçois pas l'autre. Traitons la chose par les Écritures, qui sont communes entre nous.

Personne ne dira que le catholique déroge par ce procédé à ce qu'il croit de l'autorité des conciles, ni de celui de Trente en particulier; et pour omettre en ce lieu ce que le protestant lui conteste, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il l'abandonne.

Mais, dira-t-on, saint Augustin croit-il qu'il faille s'en tenir sans examiner à l'autorité de l'Église universelle? Oui, sans doute; et trois faits incontestables le vont faire paraître.

1<sup>er</sup> FAIT. Il dispute contre les pélagiens, et leur prouve le péché originel par le baptême des petits enfants; et voici comment il établit sa preuve. *C'est une chose, dit-il<sup>1</sup>, solidement établie: on peut souffrir ceux qui errent dans les autres questions qui ne sont pas encore*

<sup>1</sup> *Serm. 294, alias, 14, de verbis, cap. XXI.*